

SYNERGIE

ASSEMBLEE GENERALE EXTRAORDINAIRE

Les actionnaires de SYNERGIE sont informés qu'une Assemblée Générale Extraordinaire se tiendra le 22 avril à 10 heures au siège social du Groupe 11, avenue du Colonel Bonnet 75 016 Paris, afin de mettre en harmonie les statuts avec la législation en vigueur.

L'avis de réunion valant avis de convocation a été publié au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires du 16 mars 2009 (bulletin n°32) et contient l'ordre du jour et le projet de résolutions qui seront soumises au vote des actionnaires à l'occasion de l'Assemblée.

Les modalités de participation et de vote à cette Assemblée figurent dans cet avis.

Les documents et renseignements concernant cette Assemblée Générale seront tenus à la disposition des actionnaires dans les conditions prévues par la réglementation.

SYNERGIE

Siège social : 11 avenue du Colonel Bonnet – 75016 PARIS

Société Anonyme au capital de 76 292 250 euros

RCS PARIS 329 925 010